

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 octobre 2023

---

**MESURES D'URGENCE POUR ADAPTER LES DISPOSITIONS DU CODE DE COMMERCE  
RELATIVES AUX NÉGOCIATIONS COMMERCIALES DANS LA GRANDE DISTRIBUTION  
- (N° 1690)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 81

présenté par

M. Naillet et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

**ARTICLE UNIQUE**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.